

Lettre ouverte à

M^{me} Fabienne Buccio, préfète de Gironde

M. Jean-Luc Gleyze, président du département de Gironde

M. Alain Anziani, président de Bordeaux Métropole

M. Alain Rousset, président du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine

Et aux élu·es et élu·s¹ des communes de Bordeaux Métropole

sur l'eau...

Vous savez que l'eau est un bien commun rare, une source de vie irremplaçable,

Vous savez que le réchauffement climatique aura un impact fort sur la ressource en eau disponible et sur la capacité de recharge des nappes souterraines,

Vous savez que nous devons économiser et préserver notre eau et que toute pollution sur la nappe phréatique alimentant Bordeaux-Métropole aura des répercussions graves,

Vous savez que l'Agence de l'eau préconise la sécurisation des captages d'eau existants et des efforts d'économie plutôt que la recherche de nouvelles ressources dans le Médoc, ce que vous faites malgré tout,

Vous savez que le projet de la déviation du Taillan-Médoc qui se situe dans le périmètre du projet métropolitain du Parc des Jalles est incompatible avec l'objectif premier de ce dernier qui est « *de poursuivre et amplifier les actions en faveur d'une amélioration de la qualité de l'eau et des sols* »,

Vous savez que le tracé actuel de la déviation intercepte dans sa partie sud un périmètre de protection de champs captants (Thil-Gamarde),

Vous savez que ces champs captants qui alimentent Bordeaux-Métropole sont une zone de vulnérabilité extrême en raison de la configuration géologique du lieu,

Vous savez que ces champs captants ont déjà été l'objet par trois fois de faits graves de pollution dans un passé proche²,

Vous savez que, contrairement à tous les champs captants limitrophes pourtant moins vulnérables, l'arrêté de protection de ces champs captants n'a toujours pas été pris alors même que des procédures étaient en cours en 2012,

Vous savez qu'un expert-hydrogéologue s'est prononcé en 2008 sur les conditions à réunir pour la compatibilité du projet de déviation avec la protection de la ressource en eau potable,

Vous savez enfin que, depuis le démarrage des travaux en octobre 2019, des études et documents rendus publics³ montrent le non-respect des préconisations essentielles de l'expert par le maître d'œuvre, le département de la Gironde, mettant ainsi en évidence les risques de pollution de la nappe dans le secteur sud mais aussi sur tout le tracé de la déviation.

¹ A l'exception du maire socialiste de Saint-Médard en Jalles qui a fait voter un moratoire sur les travaux de la déviation du Taillan-Médoc (décision du Conseil Municipal du 30/09/2020) et des 30 élus écologistes de Bordeaux-Métropole qui ont pris position le 20/12/2020 en demandant également la suspension des travaux

² Pollution à l'ETBE (ethyl-terbutyl-éther) le 10 juin 2009 ; Pollution aux perchlorates d'ammonium fin juin 2011 ; Pollution à la nitroglycérine du 05 au 06 juillet 2015.

³ Taper sur internet: 20200731- Dossier de presse- Le risque de pollution des sources Thil-Gamarde

Vous savez que la situation est une bombe à retardement pour nous-mêmes et nos enfants. Pourtant, vous autorisez, planifiez ou financez la destruction et la pollution. En mettant en danger la ressource en eau potable de Bordeaux-Métropole, vous hypothéquez nos conditions de vie.

Les 9 associations signataires : Action Non Violente COP21, Alerte Pesticides Haute Gironde, Aquitaine Alternatives, Aux Arbres Citoyens, Extinction Rébellion Bordeaux, Générations futures Bordeaux, Greenpeace Bordeaux, Natur'Jalles, Vive la Forêt.

Mais nous, citoyens-cobayes, car futurs consommateurs de cette eau polluée, que pouvons-nous faire ?



COMPRENDRE : scannez le QR CODE

ou lire LE DOSSIER : <https://drive.google.com/file/d/16gSj4nVCBC-HGDXR7E2laLhqTztwIBTF/view?usp=sharing>

AGIR : <https://naturjalles.over-blog.com/>

contact@naturjalles.org

1) RASSEMBLONS-NOUS pour affirmer notre droit à une eau pure et saine et réclamer la protection de la nappe menacée :

le Dimanche 31 Janvier devant le chantier de la déviation

Rendez-vous à 11h au parking du [Lycée Sud Médoc, Taillan-Médoc](#)

2) INTERPELLONS la préfète de région et les élus présidents en envoyant avec respect le message suivant à personnaliser :

”Déviation du Taillan : touche pas à mon eau !”

- Mme Fabienne Buccio, préfète de Gironde : [facebook.com/PrefetNouvelleAquitaine33](https://www.facebook.com/PrefetNouvelleAquitaine33)
- M. Jean-Luc Gleyze, président de Gironde : [facebook.com/jl.gleyze](https://www.facebook.com/jl.gleyze)
- M. Alain Anziani, président de Bordeaux Métropole : [facebook.com/alain.anziani](https://www.facebook.com/alain.anziani)
- M. Alain Rousset, président de Nouvelle-Aquitaine : [facebook.com/alain.rousset](https://www.facebook.com/alain.rousset)

3) VOTONS en connaissance de cause aux prochaines élections régionales et départementales de juin 2021

4) ENVOYONS par la Poste cette lettre ouverte à :

- Président du Département de Gironde, 1 esplanade Charles de Gaulle, CS 71223, 33074 Bordeaux Cedex
- Préfète de Gironde, 2 esplanade Charles-de-Gaulle, CS 41397, 33077 Bordeaux Cedex
- Président de Bordeaux Métropole, Esplanade Charles-de-Gaulle, 33045 Bordeaux Cedex
- Président de Nouvelle Aquitaine, Hôtel de région, 14 rue François-de-Sourdis, 33000 Bordeaux